

Montréal le 29 mai 2020

L'honorable Geneviève Guilbault

Vice-première ministre du Québec
Ministre de la Sécurité publique du Québec
Tour des Laurentides
2525 boulevard Laurier
5^{ème} étage
Québec (Qc) G1V 2L2
ministre@msp.gouv.qc.ca

et

Mme France Lessard

Présidente de la Régie des alcools, des courses et des jeux
560 boul. Charest Est
Québec (Qc) G1K 3J3
france.lessard@racj.gouv.qc.ca

Objet : Débit de boisson alcoolique avec autorisation de spectacle avec nudité.

Madame la Ministre,
Madame la Présidente,

Je vous écris à titre de président de l'Union des tenanciers de bars du Québec, en lien avec une démarche que j'ai initiée dans le passé, visant à interdire les isolements dans les établissements licenciés.

La pandémie liée à la Covid-19 nous semble être l'opportunité parfaite pour permettre à la *Régie des alcools des courses et des jeux* d'intervenir auprès des tenanciers, et pour qu'ils condamnent les isolements durant une période que vous nous laissez le soin de déterminer.

Cette mesure de distanciation sociale permettra la réouverture de ces établissements de divertissement, sur la base d'une présentation de spectacles en public, au même moment que tous les autres bars du Québec.

Nous demeurons disponible pour toutes questions et ou commentaires.

UNION DES TENANCIERS DE BARS DU QUÉBEC


Peter Sergakis, Président